

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2026 / Délibération N°2026061508

Date de la convocation 08/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

L'an deux mille vingt-six et le quinze du mois de juin à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions 1

X	Philippe BRUN	X	Delphine SOUVRAY
X	Laurence EXBRAYAT	X	Philippe MICHEL
X	Yves SANIAL	X	Dominique EYRAUD
X	Marine BONNEFOY	X	Alexis RIBES
X	Jérémy CHEVILLON		

Laurence EXBRAYAT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Facture de voirie – S.A. CHAMBON Travaux Publics

Le Maire PRÉSENTE une facture de travaux de voirie émise par la S.A. CHAMBON Travaux Publics pour un montant de 85 295,80 € HT (soit 102 354,96 € TTC) doit être réglée.

Un devis relatif à ces travaux avait fait l'objet d'un accord du conseil municipal en 2023, celui-ci ainsi que la délibération associée doivent être joints au mandat.

En l'absence de la délibération initiale, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de renouveler l'accord préalablement donné concernant ces travaux
- **AUTORISE** M. Le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

Fait aux Estables, le 15 juin 2026

Le Maire,
M. Philippe BRUN

La Secrétaire de séance,
Mme Laurence EXBRAYAT

